



Faire face à l'intelligence artificielle dans le développement d'une pédagogie réflexive par le numérique

<https://doi.org/10.52358/mm.vi24.482>

Yves de Champlain, professeur
Université du Québec à Montréal, Canada
de_champlain.yves@uqam.ca
<https://orcid.org/0000-0002-3756-1739>

RÉSUMÉ

Notre monde numérique est à nouveau bouleversé par l'apparition et le développement rapide d'une intelligence artificielle accessible au grand public. Cela affecte le développement de logiciels, y compris ceux dédiés à l'éducation. Mais il n'est pas encore clair ce que cela implique en termes de formation des personnes ni en termes éthiques. Ce texte se penche sur le cas particulier du développement d'un logiciel dédié à la reconnaissance des acquis. Que savons-nous déjà de l'intelligence artificielle? Que pouvons-nous en déduire sur ses conséquences possibles? Cette réflexion met en lumière de nombreux enjeux qui vont de l'écologie à la perte d'expertise de façon générale, et se penche plus particulièrement sur les fondements de la reconnaissance des acquis et comment ceux-ci pourraient être affectés par l'intelligence artificielle.

Mots-clés : reconnaissance des acquis et des compétences, portfolio, dispositif numérique, intelligence artificielle générative, accompagnement réflexif

Introduction

Il serait possible d'affirmer que les approches critiques du numérique font partie intégrante du monde de l'éducation depuis leur tout début. En fait, cette approche critique a débuté dès l'apparition des outils analogiques. Par exemple, Georges Gusdorf (1963) a proposé une nouvelle analyse de ce qu'est la pédagogie à la lumière de la démocratisation de la télévision. Plus tard, Karl Popper et John Condry (1994) poseront des bases philosophiques pour la réflexion critique, toujours actuelle, relativement au développement des médias de masse.



Dans le monde de l'éducation, la réflexion porte le plus généralement sur des questions relatives à l'usage judicieux des technologies. Une partie se penche sur l'apport effectif pour l'apprentissage découlant de leur usage; une autre partie, sur la nécessité de former au numérique dans une société de l'information. Une autre partie de cette réflexion porte finalement sur l'accentuation ou la diminution des inégalités sociales découlant de leur usage. Toutes ces réflexions sont nécessaires.

Pour ma part, je dirige depuis 2018 la création et le développement d'un portfolio numérique pour la reconnaissance des acquis et des compétences issues de l'expérience (RAC/RAE). J'ai porté, tout au long de ce développement, une attention constante à enrichir les apprentissages des étudiants tout en facilitant leur travail. Je suis conscient que l'apprentissage d'une nouvelle plateforme logicielle spécialisée constitue une difficulté supplémentaire pour certains et je fais de mon mieux pour accompagner de façon plus serrée ces personnes. Mais je pense aussi que c'est une expérience pertinente pour leur formation.

Il ne sera toutefois pas ici question des apports effectifs de cet outil ou de ses caractéristiques. Ces aspects ont déjà fait l'objet de publications (de Champlain, 2022, 2024). Il sera plutôt question de ma double posture de pédagogue-développeur face à la montée en force de l'intelligence artificielle (IA). Que pensent l'enseignant et le programmeur de l'IA? À quels enjeux suis-je confronté au regard de ces deux facettes de ma pratique? C'est en somme la réflexion que je propose.

Le pédagogue et l'informaticien

Pour bien camper cette réflexion, il convient d'en comprendre les racines. Je suis en effet en accord avec le principe que la technologie n'est ni bonne ni mauvaise, pas plus qu'elle n'est neutre (Kranzberg, 1986). Autrement dit, on ne peut simplement juger d'une technologie à partir de l'usage qui en est fait, mais on doit être en mesure de discerner ce que la technologie induit comme façon de faire et surtout comme façon de penser. Cela implique également qu'on doit comprendre l'intention qui amène la personne à utiliser une technologie, et que cet usage pourra être évalué en fonction de sa capacité à réaliser son intention, mais aussi à le faire en respectant le cadre de valeurs de cette intention.

En ce qui me concerne, mon intérêt pour l'informatique provient de mes études en musique dans les années 90. À cette époque, l'informatique musicale était le domaine exclusif des ordinateurs Apple. Ces études en musique m'ont amené à l'enseignement de la musique, dans le monde de l'éducation. J'ai rapidement combiné ces deux mondes par des projets de création assistée par ordinateur. Toutefois, l'arrivée de Mac OS X en 2001 m'a en quelque sorte ouvert les portes du logiciel libre¹. Cette nouvelle version du système d'exploitation était fondée sur UNIX, ce qui permettait d'accéder à l'univers du logiciel libre. Beaucoup de travail restait à faire à ce moment pour adapter la multitude de logiciels (plus de 40 000!) à ce nouveau système, et vice versa. Mais, pour la première fois, le logiciel libre devenait accessible sur un ordinateur grand public. J'ai donc énormément développé mes compétences en informatique en m'investissant dans des projets visant à faire advenir ce potentiel tels que GNU-Darwin, DarwinPorts² et Fink. J'ai même été chroniqueur invité sur le site osxfaq.com pour une série d'articles « Apple in OpenSourceLand » expliquant les liens entre ce nouveau système d'exploitation et le monde du logiciel ouvert³.

¹ « Logiciel libre » [free software] désigne des logiciels qui respectent la liberté des utilisateurs. Pour résumer, cela veut dire que les utilisateurs ont la liberté d'exécuter, de copier, de distribuer, d'étudier, de modifier et d'améliorer ces logiciels. (tiré de <https://www.gnu.org/philosophy/free-sw.fr.html>)

² Le système UNIX à la base de Mac OS X porte le nom de *Darwin*, d'où l'appellation des divers projets. DarwinPorts est devenu depuis MacPorts.

³ Un « logiciel ouvert » [Open Source] ressemble beaucoup à un logiciel libre, notamment par l'accès accordé à son code source, mais sa licence va restreindre une ou plusieurs des libertés garanties par une licence libre.



Cet historique me paraît important parce qu'il permet de mettre de l'avant le réseau d'intentions et de valeurs à partir duquel ma réflexion sur l'IA va s'élaborer. Dans un premier temps, l'informatique se révèle pour moi un outil d'aide à la création, au service de l'actualisation de la personne. Puis, ce qui m'a fondamentalement interpellé dans le logiciel libre, ce sont les valeurs qu'il porte et actualise. Selon les diverses licences compatibles, chacun est libre d'étudier, de partager et d'en modifier le code source. En d'autres termes, le code informatique y est vu comme un savoir universel qui ne devrait appartenir à personne en particulier et que chacun a la possibilité d'enrichir. Je trouvais fondamental comme pédagogue d'utiliser en classe une technologie qui soit compatible avec mes valeurs éducatives. Bien que je n'avais jamais entendu parler à l'époque des lois de Kranzberg (1986), il semble que j'avais eu cette intuition que la technologie est elle-même porteuse de valeurs. Je trouvais passablement révoltant que les écoles soient équipées de parcs informatiques sous Windows, même si mon côté pragmatique comprenait la futilité de le contester. Surtout qu'à cette époque, il était aisé de voir comment des compagnies comme Microsoft combinaient leur poids démographique avec des solutions propriétaires⁴ pour contrecarrer la mise en place de standards pour le web ou comme le SCO Group dont le modèle d'affaires consistait à entamer des poursuites judiciaires fondées sur des rachats de brevets.

Tout cela pour dire que, lorsque j'ai décidé de créer moi-même un logiciel éducatif pour la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), je visais à nouveau cette intention d'aider la personne à s'actualiser et il relevait de l'évidence que ce logiciel serait sous licence libre. À ce moment, en 2018, l'intelligence artificielle faisait certainement partie du panorama informatique, mais demeurait réservée à des entreprises disposant d'énormément de ressources, tant en termes d'expertises spécialisées que de matériel ultra-performant.

L'intelligence artificielle de la reconnaissance des acquis?

Mais voilà qu'au cours des deux ou trois dernières années, l'IA s'impose en RAC. Le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada présente des travaux utilisant l'IA pour la reconnaissance des acquis (REFAD *et al.*, 2025). Nancy Granger développe *La matrice des compétences professionnelles en enseignement* (2025), un portfolio qui utilise deux intelligences artificielles pour accompagner ses utilisateurs. Évidemment, je désapprouve, comme toujours, l'utilisation de fonds publics pour développer des logiciels propriétaires, mais je demeurais surtout retranché dans un scepticisme prudent. Je me disais que la RAC ne peut se passer de l'accompagnement humain. Bien que mon expérience en RAC m'amène à considérer cet accompagnement comme un fondement inaliénable de la démarche, comment l'introduction de l'IA va-t-elle amener des changements dans les façons de faire et de penser la RAC? Il faut bien avouer que, si les personnes qui comprennent pourquoi l'IA peut être néfaste pour la RAC demeurent en marge de ces développements, cela laisse le champ libre à un développement sans possibilité de critique et de la réflexion qu'elle permet. Ainsi, je demeure loin d'être convaincu que l'usage de l'IA puisse être pertinent en RAC, mais je vois la nécessité de me questionner de manière plus approfondie, d'ouvrir le débat à ce sujet, et c'est là l'objectif de ce texte.

Les enjeux de l'intelligence artificielle

Jusqu'à présent, il me semble que la réflexion sur l'IA en éducation ressemble à s'y méprendre à celle sur l'usage du numérique. Comment pouvons-nous en faire un usage judicieux? Comment pouvons-nous éviter les usages frauduleux comme le plagiat? La voie de l'usage judicieux est certes attirante. Nous savons que nous ne pourrions pas évacuer l'IA de notre environnement, alors aussi bien éduquer à son usage plutôt que de laisser les jeunes (et les moins jeunes) se débrouiller seuls avec ses développements.

⁴ Le terme « propriétaire » désigne le contraire du logiciel ouvert, soit toute solution dont le code est soumis à un droit d'usage exclusif à son propriétaire.



En fait, la question du développement de la littératie informationnelle et numérique ne se pose plus depuis maintenant plusieurs années. C'est un incontournable et la question de l'IA n'en est que la plus récente variation. Mais pouvons-nous réellement penser que ce développement puisse se faire autrement que par une authentique démarche réflexive et un accompagnement humain?

L'enjeu cognitif

D'entrée de jeu, le fait de déléguer notre savoir à des outils peut créer l'illusion d'un décuplement du savoir. Mais cette soudaine disponibilité de cet immense savoir n'inclut pas pour autant l'intelligence de son usage (Baillargeon, 2013). Il semble que les étudiants le comprennent, puisque ces derniers considèrent en majorité « ne pas apprendre autant ou retenir moins de connaissances » (AMEQ en ligne, 2024) lorsqu'ils utilisent l'IA.

Mon scepticisme prudent m'a amené à éviter l'IA de façon quasi systématique jusqu'à présent. En fait, mon expérience personnelle la plus concrète de l'IA est certainement la suggestion de mots lors de la rédaction sur le téléphone de messages textes (SMS). Ce que je constate en premier lieu est que ces suggestions n'ont ni sens sémantique ni sens grammatical. Le téléphone me propose rarement les mots que je souhaite écrire (sens sémantique) et l'accord correct d'un mot au pluriel ou au féminin m'est généralement proposé qu'en tout dernier (sens grammatical). Mon impression est que le sens de ces suggestions est simplement statistique, correspondant aux mots qu'on retrouve le plus souvent à la suite de celui ou de ceux que je viens d'écrire. Cela signifie deux choses. La première est que le modèle renforce les erreurs grammaticales en favorisant leur propagation et la prolifération dans la littérature numérique du quotidien. Cela est déjà assez navrant en soi, mais la seconde est à mon sens encore pire, puisqu'il est alors également plus rapide et aisé de renforcer le modèle que d'exprimer sa pensée propre, alors pourtant que l'écriture constitue une des façons les plus importantes de construire sa pensée.

Voilà donc qui milite en faveur de l'éducation à la littératie informationnelle. Mais les systèmes éducatifs fondent presque entièrement leurs démarches sur des approches normatives. Or, ces approches se révèlent très peu opérantes face à des pratiques culturelles développées de manières informelles (de Champlain et Mallowan, 2017). La majorité des personnes se plie bien plus volontiers aux normes sociales qu'aux normes grammaticales, et la vérité est que la prolifération de l'information contribue déjà à favoriser la validation statistique au détriment de la validité démontrée, que ce soit de façon empirique ou théorique. Ainsi, on voit bien comment l'IA est en mesure d'amplifier le biais cognitif de la construction de la validité déjà favorisé par la prolifération de l'information. C'est d'ailleurs le principal danger que l'IA constitue présentement pour la RAC.

Mais il existe un autre enjeu cognitif. On sait que le développement des médias sociaux a grandement popularisé l'expression « Si c'est gratuit, c'est vous le produit ». Mais il est moins connu que cette réflexion remonte au début des années 1970 lorsque Herbert Simon a formulé le concept d'*économie de l'attention*.

[I]n an information-rich world, the wealth of information means a dearth of something else: a scarcity of whatever it is that information consumes. What information consumes is rather obvious: it consumes the attention of its recipients. Hence a wealth of information creates a poverty of attention and a need to allocate that attention efficiently among the overabundance of information sources that might consume it (Simon, 1971, p. 40-41).

Le fait est que, même si de plus en plus de personnes sont conscientes dans une certaine mesure d'« être le produit », ce n'est pas clair pour bien des gens ce que cela signifie et implique réellement. Cette pauvreté croissante de l'attention constitue peut-être, sur le plan cognitif, la plus grande pauvreté dans une société de l'information. Plusieurs modèles ont insisté sur l'importance des compétences intellectuelles,



informationnelles, numériques et méthodologiques dans une société de l'information (Giroux et Freiman, 2022). Mais toutes ces compétences reposent finalement sur une compétence cognitive fondamentale de capacité d'attention. Ce problème dépasse en quelque sorte celui de la focalisation massive de l'attention relevé par Popper et Condy (1994). L'enjeu n'est plus simplement de devoir composer avec une vision uniformisée du monde, mais plutôt avec une vision fragmentée. L'enjeu n'est ainsi pas simplement cognitif, mais aussi éthique.

L'enjeu éthique

Cette évolution ne constitue peut-être qu'une accélération de la tendance inéluctable consistant à aliéner la personne à son environnement. Ce que je veux dire par là, c'est qu'il n'y a pas si longtemps, à l'échelle humaine, une grande majorité des gens savait comment étaient construits les objets de leur quotidien. Ces gens savaient même souvent *qui* les avaient bâtis, savaient les entretenir et les réparer. Aujourd'hui, nous ne connaissons plus rien ou presque des objets et même des matériaux qui composent notre environnement, comme nous ne savons plus rien de leurs lieux ou conditions de manufacture. L'idée ici n'est pas de plaider pour un retour à la terre, mais de soulever le problème que nous n'avons que très peu de recul ou de données quant aux répercussions que cela peut avoir sur nous.

Le fait est que pratiquement personne n'est en mesure d'expliquer comment fonctionnaient les premiers téléviseurs et calculatrices manuelles. Les objets numériques de notre quotidien nous échappent encore bien davantage alors même qu'ils deviennent de plus en plus intégrés à nos vies. Le fait que le recensement 2026 du Canada requiert obligatoirement, pour la toute première fois, un ordinateur ou un téléphone n'est pas anodin. Cela implique que chaque Canadien est désormais légalement tenu d'avoir accès à un ordinateur ou à un téléphone, et ce changement semble passer pratiquement inaperçu.

Une chose que j'ai apprise de mes études en informatique, c'est que le numérique est comme le reste de l'univers. Plus on le connaît, plus on prend conscience de l'énormité de notre incompréhension à son sujet. Or, l'IA propose de pousser encore plus loin cette rupture. Si la majeure partie des gens sont en mesure de comprendre en quoi consiste essentiellement un algorithme si on leur vulgarise la notion, qui peut affirmer comprendre le fonctionnement de l'IA?

Cette course « vers l'avant » en toute ignorance des impacts qu'elle peut avoir sur l'humain n'est pas sans rappeler cette même course se faisant au détriment de notre environnement naturel, celui à même de soutenir la vie. Il semble en tous les cas que l'IA, tout comme les divers outils numériques en ligne, demeure complètement exclue des enjeux liés aux changements climatiques dans la réflexion générale. Combien de métaux rares, d'énergie et d'eau sont nécessaires pour une simple requête sur Google? Pour faire défiler une page Facebook? Ou pour discuter avec ChatGPT? Le prix de la mémoire vive, entre autres, est présentement en train d'exploser, de 400 % à 500 % au cours des six derniers mois (Vigier, 2026), en raison de la demande massive de sociétés comme OpenAI qui construisent des centres de données pour développer l'IA. Cette tendance a le potentiel de créer un important recul relativement à l'accès aux outils numériques en faisant grimper significativement le prix des ordinateurs. Ce développement vient aussi avec une hausse importante de besoin en électricité. Si on désignait encore récemment la capacité monumentale de traitement des centres de données en téraFLOPS puis en exaFLOPS⁵, la nouvelle unité de mesure est le Gigawatt⁶ (Van de Graaf, 2025). J'avoue que ce type de

⁵ Un téraFLOPS correspond à 10^{12} (1 000 milliards) d'opérations en virgule flottante à la seconde. Un exaFLOPS correspond à 10^{18} (1 milliard de milliards) d'opérations à la seconde. À titre de comparaison, l'unité centrale d'un ordinateur domestique à 3,0 GHz exécute 3 milliards de cycles par seconde. Chaque cycle va inclure 1 à 4 (parfois davantage) opérations par cœur en fonction de son architecture et des opérations à réaliser.

⁶ À titre d'exemple, 1 GW correspond à la puissance électrique moyenne d'un réacteur d'une centrale nucléaire moderne, ou à celle du futur plus grand champ éolien en mer au monde, situé à Fukushima au Japon (https://fr.wikipedia.org/wiki/Ordres_de_grandeur_de_puissance).



(dé)mesure dépasse complètement ma capacité d'entendement. Même en recoupant l'information de plusieurs sources, j'ai sincèrement peine à y croire et demeure incapable d'imaginer comment un tel développement peut être envisageable, et encore moins durable. Je ne suis certainement pas le seul à avoir le sentiment d'y voir une nouvelle bulle technologique. Déjà OpenAI perd beaucoup d'argent et est menacé de banqueroute dans la prochaine année (Okemwa, 2026). Il demeure qu'encore une fois, le sort de la planète est peu mis de l'avant, pas plus que l'avenir des factures d'électricité de la population en général.

J'en reviens donc à ce souci éthique. L'enseignement et la formation sont pour moi indissociables d'une posture éthique et j'en suis arrivé à me demander comment il est possible aujourd'hui de faire cette affirmation sans rejeter l'IA. Si nous sommes effectivement le produit, alors à quoi contribuons-nous au juste lorsque nous nous servons d'un grand modèle de langage (GML) tel que ChatGPT ou d'un équivalent? Chaque usager qui participe à cet entraînement de l'IA est-il en mesure d'affirmer que cet entraînement ne servira pas, par exemple, à des fins militaires? On pense bien sûr à l'action militaire conventionnelle, mais on peut aussi penser aux cyberattaques, incluant celles visant à manipuler ou à déstabiliser des systèmes politiques. Je n'ai évidemment aucune preuve que ce puisse être le cas. Mais voyons les preuves dont nous disposons actuellement.

Une équipe de Stanford (Ahmed *et al.*, 2026) vient de démontrer que les GML enfreignent les principes de propriété intellectuelle, de droits d'auteurs et d'utilisation équitable. AI Forensics (Bouchaud, 2026) a publié l'analyse d'un échantillon de 50 000 publications et de 20 000 images associés à l'étiquette *@grok*, l'IA de X. L'analyse montre d'une part la prévalence d'images sexualisées, mais aussi comment cette intelligence artificielle a servi à générer des images sexualisées, parfois pornographiques, de personnes, parfois mineures, sans leur consentement. Il est également fait état de propagande nazie ou liée à l'État islamique. L'UNICEF (2026) a aussi émis une déclaration relativement à la prolifération des *Deepfakes* sexuels visant des mineurs. NPR (Chatterjee, 2025) rapporte de son côté une action en justice de la part de parents qui ont découvert, à la suite du suicide de leur fils, que ce dernier avait discuté avec ChatGPT de ses pensées suicidaires et aurait été, d'une part, découragé d'en parler à ses parents ou à son frère (« je suis le seul qui te comprend vraiment ») et, d'autre part, aidé à planifier son suicide.

J'en reviens donc à ma question précédente. Est-il éthiquement possible d'utiliser l'IA? Ma posture face à l'IA jusqu'à présent en avait été une de méfiance prudente. J'avais des réserves et je m'organisais simplement pour m'en passer. Je n'aurais jamais cru, lors de mes recherches, rencontrer autant de problématiques aussi alarmantes aussi rapidement. Le fait est donc que l'intelligence artificielle commet toutes sortes d'actes qui sont illégaux dans la majorité des pays, et peut-être même à la grandeur de la planète dans certains cas. S'il s'agissait d'une autre technologie, la question de son usage serait certainement au premier plan. Même avec en arrière-plan cette idée qu'aucune technologie n'est neutre (Kranzberg, 1986), on doit quand même se demander à quel besoin aussi massivement présent répond ces usages et comment ne pas faire des liens avec cette aliénation de l'humain avec son environnement? Mais s'il s'agit effectivement d'une « intelligence », je dois me dire que cette soi-disant intelligence est en fait extrêmement stupide pour contribuer et accepter de commettre de tels actes. Ou alors ses concepteurs ont eux-mêmes un sens de l'éthique peu convaincant.

En résumé, l'IA accélère l'aliénation de l'humain. Cela nuit à son environnement, accélère les changements climatiques, offre des possibilités décuplées pour des usages non éthiques et est en bonne voie de limiter l'accès aux technologies chez les personnes les moins bien nanties, sans compter que les investissements massifs qui y sont consacrés ne le sont pas dans d'autres sphères d'activité. Voilà la vue d'ensemble. Revenons maintenant à la question plus spécifique de son usage en RAC.



Les enjeux de l'intelligence artificielle en RAC

Revoyons donc ces enjeux cognitifs et éthiques tels qu'ils peuvent se manifester spécifiquement pour la RAC. Relativement à l'enjeu éthique, il convient certainement de ne pas confondre l'usage public qui est fait de l'IA et ses usages spécialisés. L'Association médicale canadienne, par exemple, offre sur son site un article visant à démystifier l'usage que font les médecins de l'IA (Association médicale canadienne, s. d.) et on peut imaginer que ces usages se font dans un cadre éthique à la hauteur des normes de la pratique médicale canadienne. Quoi qu'il en soit, un tel usage demeure fondamentalement problématique sur le plan écologique. Je constate que nous investissons une fois de plus des ressources colossales dans notre destruction. Si je me fais l'écho de Simon (1971), au détriment de quoi ces ressources sont-elles investies? Il est relativement aisé de trouver des sources affirmant que l'IA réduit les coûts et améliore la productivité. Mais aucune étude ne semble se pencher sur ses impacts dans des métiers relationnels et les sources portant sur les contextes éducatifs se bornent pour l'instant à en *analyser les enjeux*, un peu comme ce texte, mais avec pour la plupart des argumentaires bien plus courts et superficiels, sans documentation ou références.

Le second enjeu qui m'apparaît est lié à la nature même de l'IA, à sa vision statistique et quantitative du savoir. Une RAC fondée sur l'IA sera, selon la compréhension que j'en ai, nécessairement normative. Or, l'essence de la reconnaissance des acquis passe par la reconnaissance des personnes, dans leur unicité et leur idiosyncrasie. La RAC consiste d'abord et avant tout à reconnaître la diversité des parcours de formation et des manières de se former, tandis que l'IA ne peut que cartographier en se basant sur des documents normatifs. Or, comme le disait Korzybsky (1933), la carte n'est pas le territoire. Et la RAC, c'est justement aller au-delà des dimensions normatives du travail pour entrer dans ses dimensions réelles, qui sont toujours plus complexes et qui constituent le lieu des apprentissages expérientiels (de Champlain *et al.*, 2020). Bernard Prot va plus loin lorsqu'il reconnaît que, lorsqu'une personne démontre un style d'activité comme une appropriation du genre, cette manifestation devient l'indice le plus sérieux de son appropriation réelle (Prot, 2009).

Le troisième enjeu qui m'apparaît est lié à la perte d'expertise qu'implique de déléguer une telle démarche à une machine. Il peut être attrayant pour les établissements de formation, voire même perçu comme nécessaire dans le contexte actuel de pénurie de main d'œuvre, de sous-traiter la RAC en totalité ou en partie à des machines. On a été en mesure au Québec de constater que la sous-traitance comme moyen d'épargner en coûteuse expertise finit par coûter encore plus cher lorsqu'on en arrive au moment où plus personne n'est en mesure d'évaluer les besoins d'un projet, le rendement d'un sous-traitant ou la qualité du travail effectué. En fait, et cela semble couler de source, je ne serais pas en mesure de trouver une quelconque situation de dépendance qui peut être viable. Mais ne peut-on pas alors le faire avec discernement? Déléguer une partie du travail et conserver une base d'expertise à l'interne? On pourrait être tenté de le croire. Le problème est que l'expertise se développe et évolue par la pratique. L'expertise n'est pas un savoir théorique. C'est d'ailleurs une des choses qui rend la RAC si intéressante.

Le quatrième enjeu est la diminution des relations humaines et la perte de sens qui en découle si la RAC devient un autre secteur de notre activité, une autre dimension de notre vie qui nous est peu à peu aliénée. Si je suis capable de vivre avec un réfrigérateur construit en Corée et dont le fonctionnement m'échappe, et si je suis aussi capable de vivre dans un monde où je m'adresse à une machine pour faire mes opérations bancaires, je ne vois que peu d'intérêt à vivre dans un monde où les pratiques éducatives, relationnelles et d'accompagnement sont reléguées à ces machines, aussi accessibles et performantes soient-elles.



Conclusion

L'intelligence artificielle constitue avant tout un problème, une menace même. Les enjeux de l'invasion des technologies dans notre quotidien sont soulevés depuis longtemps déjà et ils vont plus loin que la protection des emplois. Ils sont posés en véritables enjeux éthiques, sur la façon dont ils portent des valeurs et sont en mesure de poser une menace pour la démocratie, notamment. Ce dernier débat est d'ailleurs plus actuel que jamais. Il semble en tous les cas que la montée en force de l'IA peut permettre de dépasser le débat pédagogique ou didactique de l'usage pertinent pour inclure dans la réflexion les objectifs qui sont propres à l'intelligence artificielle elle-même et à son développement, ainsi que ses impacts environnementaux.

Si l'IA semble prête à partager librement ses capacités à quiconque s'adresse à elle par une des interfaces disponibles sur la toile, elle semble aussi conserver secrètes les méthodes par lesquelles elle produit ce savoir. On peut certainement l'amener à en fournir des détails si on sait comment la questionner, mais jamais complètement. Or, la méthodologie de recherche est la manière la plus sûre d'évaluer la pertinence d'une information. Si cette méthode demeure inaccessible, cela me semble un facteur de risque supplémentaire de la perte d'expertise que peut entraîner son usage, accentuant du même coup les risques de dépendance. Or, si ces méthodes sont appliquées dans le domaine de l'éducation et des sciences humaines, le risque est aussi extrêmement élevé que l'IA en vienne à transformer des pratiques d'accompagnement et de validation des apprentissages sans que personne ne puisse rien y faire en raison du poids statistique que produit l'IA et dont elle se nourrit en même temps.

En définitive, si l'IA peut effectivement s'avérer plus profitable que néfaste dans le traitement de données massives, ce qui reste à démontrer, le projet de construire une compréhension commune de l'apprentissage, des acquis qui en résultent et des principes de leur reconnaissance constitue la meilleure façon de se protéger des dérives possibles, voire inévitables.

Liste des références

- Ahmed, A., Cooper, A. F., Koyejo, S. et Liang, P. (2026, 6 janvier). *Extracting books from production language models*. arXiv. <https://doi.org/10.48550/arXiv.2601.02671>
- AMEQ en ligne. Nouvelle étude de KPMG - La plupart des étudiants canadiens utilisent maintenant l'IA générative, et ils avouent qu'ils n'apprennent pas autant. <https://amequenligne.com/article/education/categorie/0/0/1107348/b-nouvelle-etude-de-kpmg-la-plupart-des-etudiants-canadiens-utilisent-maintenant-l-ia-generative-et-ils-avouent-qu-ils-n-apprennent-pas-autant.html>
- Baillargeon, N. (2013). *Légendes pédagogiques : l'autodéfense intellectuelle en éducation*. Éditions Poètes de brousse.
- Bouchaud, P. (2026, 5 janvier). *Grok Unleashed: Grok Generating Flood of Sexualized Images of Women, Including Minors, and Extremist Propaganda*. AI Forensics. <https://aiforensics.org/work/grok-unleashed>
- Chatterjee, R. (2025, 19 septembre). Their teenage sons died by suicide. Now, they are sounding an alarm about AI chatbots. *NPR*. <https://www.npr.org/sections/shots-health-news/2025/09/19/nx-s1-5545749/ai-chatbots-safety-openai-meta-characterai-teens-suicide>
- de Champlain, Y. (2022). Les compétences du 21^e siècle : associer la pensée à la pratique. *Revue hybride de l'éducation*, 5(2), 78-105. <https://doi.org/10.1522/rhe.v5i2.1236>
- de Champlain, Y. (2024). *La reconnaissance, la validation et l'accréditation des acquis à l'université : perspectives sociohistorique, transdisciplinaire et pratique*. L'Harmattan.
- de Champlain, Y. et Mallowan, M. (2017). Propositions transdisciplinaires pour une littératie de l'information. *Présences*, (10), 111-152. https://www.uqar.ca/app/uploads/2024/08/presences_vol10_page111.pdf#page=111
- de Champlain, Y., Chatigny, C., Lepire, C. et Essopos, I. (2020). La reconnaissance des acquis et des compétences disciplinaires en contexte universitaire : évolution d'un dispositif. Dans S. Beaupré, J. Lefebvre et Y. de Champlain (dir.), *L'analyse réflexive en enseignement professionnel et technique : de la théorie à la pratique* (p. 97-121). Presses de l'Université de Québec.
- Giroux, P. et Freiman, V. (2022). Faire le point sur les compétences du 21^e siècle. *Revue hybride de l'éducation*, 6(1), i-vii. <https://doi.org/10.1522/rhe.v6i1.1471>



- Gusdorf, G. (1963). *Pourquoi des professeurs? Pour une pédagogie de la pédagogie*. Petite bibliothèque Payot.
https://classiques.uqam.ca/contemporains/gusdorf_georges/pourquoi_des_professeurs/pourquoi.html
- Korzybski, A. (1933). *Science and sanity: an introduction to non-Aristotelian systems and general semantics*. Institute of General Semantics.
- Kranzberg, M. (1986). Technology and History: "Kranzberg's Laws". *Technology and Culture*, 27(3), 544.
<https://doi.org/10.2307/3105385>
- La matrice des compétences professionnelles en enseignement*. (2025). (version 1.1.5). Université de Sherbrooke.
<https://www.mescompetencesprofessionnelles-professionenseignante.ca/accueil>
- Okemwa, K. (2026, 20 janvier). Financial experts warn OpenAI may go bankrupt by mid-2027. *Yahoo! Finance*.
<https://finance.yahoo.com/news/financial-experts-warn-openai-may-113057515.html>
- Popper, K. R. et Condry, J. (1994). *La télévision: un danger pour la démocratie*. Anatolia Éd.
- Prot, B. (2009). La double vie du collectif dans les acquis individuels. Dans R. Bélisle et J.-P. Boutinet, *Demandes de reconnaissance et validation d'acquis de l'expérience : pour qui? pour quoi?* (p. 15-42). Presses de l'Université Laval.
- REFAD, Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada, Erny, E., Poisson Rioux, N. J. et Cormier, S. (2025, 22 janvier). *Outils d'évaluation appuyés par l'IA : le cas de la reconnaissance des acquis* [vidéo].
<https://www.youtube.com/watch?v=thWu43Ngh7c>
- Simon, H. A. (1971). Designing Organizations for an Information-rich World. Dans M. Greenberger, *Computers, communication and the public interest* (p. 37-52). The Johns Hopkins Press.
- UNICEF. (2026, 4 février). "Deepfake abuse is abuse". Statement by UNICEF on AI-generated sexualised images of children. <https://www.unicef.org/press-releases/deepfake-abuse-is-abuse>
- Van de Graaf, T. (2025, décembre). Inside the AI-led resource race. *Finance & Development*, 34-37.
<https://www.elibrary.imf.org/downloadpdf/view/journals/022/0062/004/article-A010-en.pdf>
- Vigier, P. (2026, 23 janvier). La RAM DDR5 d'Apple moins chère que le marché aux USA? *Macbidouille*.
<https://macbidouille.com/news/2026/01/23/la-ram-ddr5-dapple-moins-cher-que-le-marche-aux-usa>

Abstract / Resumen / Resumo

Addressing artificial intelligence in the development of reflective teaching through digital technology

ABSTRACT

Our digital world is once again being upended by the emergence and rapid development of artificial intelligence available to the general public. This is affecting software development, including software dedicated to education. But it is not yet clear what this implies in terms of training people or in terms of ethics. This paper examines the specific case of developing software dedicated to prior learning recognition. What do we already know about artificial intelligence? What can we deduce about its possible consequences? This reflection highlights many issues ranging from ecology to expertise loss o in general and focuses more specifically on the foundations of prior learning recognition and how these could be affected by artificial intelligence.

Keywords: prior learning and skills recognition, portfolio, digital tools, artificial intelligence, reflective support



Abordar la inteligencia artificial en el desarrollo de una pedagogía reflexiva a través de la tecnología digital

RESUMEN

Nuestro mundo digital se ve nuevamente revolucionado por la aparición y el rápido desarrollo de una inteligencia artificial accesible al gran público. Esto afecta al desarrollo de programas informáticos, incluidos los dedicados a la educación. Sin embargo, aún no está claro qué implicaciones tiene esto en términos de formación de las personas y en términos éticos. Este texto analiza el caso concreto del desarrollo de un programa informático dedicado al reconocimiento de los conocimientos adquiridos. ¿Qué sabemos ya sobre la inteligencia artificial? ¿Qué podemos deducir sobre sus posibles consecuencias? Esta reflexión pone de relieve numerosas cuestiones que van desde la ecología hasta la pérdida de conocimientos especializados en general, y se centra más concretamente en los fundamentos del reconocimiento de los aprendizajes previos y en cómo estos podrían verse afectados por la inteligencia artificial.

Palabras clave: reconocimiento de aprendizajes previos y competencias, portafolio, dispositivo digital, IA generativa, acompañamiento reflexivo

Enfrentar a inteligência artificial no desenvolvimento de uma pedagogia reflexiva através do digital

RESUMO

O nosso mundo digital está novamente a ser revolucionado pelo surgimento e rápido desenvolvimento de uma inteligência artificial acessível ao grande público. Isso afeta o desenvolvimento de software, incluindo aqueles dedicados à educação. Mas ainda não está claro o que isso implica em termos de formação das pessoas e em termos éticos. Este texto analisa o caso específico do desenvolvimento de um software dedicado ao reconhecimento de competências adquiridas. O que já sabemos sobre a inteligência artificial? O que podemos deduzir sobre as suas possíveis consequências? Essa reflexão destaca várias questões que vão desde a ecologia até à perda de conhecimentos especializados em geral, e analisa mais especificamente os fundamentos do reconhecimento de competências e como estes podem ser afetados pela inteligência artificial.

Palavras-chave: reconhecimento de conhecimentos e competências, portfólio, dispositivo digital, IA generativa, acompanhamento reflexivo